



CIRCONSCRIPTION LE HAVRE OUEST

ÉCOLE .....

CLASSE DE M .....

NOM :  
Prénom :

P.C.S. (Plan de Cohésion Sociale)     OUI     NON     ENVISAGÉ  
 RASED     OUI     NON     ENVISAGÉ

Date de naissance :  
Niveau de classe :

E     G     PSYCHOLOGUE SCOLAIRE  
 Suivi extérieur     OUI     NON     ENVISAGÉ

Précisez : .....

Evaluations nationales    F ..... %    M ..... %

**1** Mise en œuvre du P.P.R.E. décidée en conseil de cycle le ..... 2006

Constat	<u>Difficultés rencontrées :</u>	2
	<u>Points d'appuis :</u>	3

Compétence visée (telle que formulée dans les programmes 2002) : 4

Objectif : 5

<i>Modalités</i>		
Activités	Avec qui ?	Où et quand ?
6	<i>Au sein de l'école</i>	7
	<i>A l'extérieur de l'école</i>	8

<i>Évaluation</i>		
Dates	Modes d'évaluation	<u>Bilan</u> (effets observés) :
	9	10
		<u>Bilan de l'enfant :</u> Penses-tu avoir atteint l'objectif ?

Perspectives pour la suite de l'année scolaire :

*Signatures de l'équipe éducative*  
 Directeur                      Enseignant(s)

*Signatures des parents*

*Signature de l'enfant*

12

13



## MODE D'EMPLOI

### 1. Mise en œuvre du P.P.R.E. décidée en conseil de cycle

Il est important que toute l'équipe éducative soit partie prenante dans la rédaction et la mise en œuvre du PPRE. Le PPRE est un support de réflexion pour l'équipe pédagogique. Croiser les regards de l'enseignant de l'enfant, des autres enseignants et des maîtres du RASED de l'école est indispensable.

### 2. Difficultés rencontrées

Elles concernent les apprentissages, prioritairement en français et en maths, et le comportement de l'enfant.

Il s'agit de lister en termes simples les difficultés de l'enfant qui ne lui permettent pas d'atteindre les compétences attendues.

### 3. Points d'appuis

Identifier les éléments pouvant aider à surmonter les difficultés : centres d'intérêt, acquis antérieurs, domaines de réussite, motivation de l'enfant...

### 4. Compétence visée (telle que formulée dans les programmes 2002)

Les compétences sont listées dans les nouveaux programmes 2002 (« Qu'apprend-on à l'école maternelle / à l'école élémentaire ? ») et encadrées à la fin de chaque domaine d'activité.

« être capable de... »

En CE2, elles correspondent aux compétences attendues des évaluations nationales.

Au cycle II, se référer aux livrets roses d'accompagnement des nouveaux programmes « LIRE AU CP » (ex. : p.15 entrée au CP)

A l'école élémentaire, le PPRE s'applique à la maîtrise de la langue française, considérée comme objet d'étude et comme outil pour les autres apprentissages, et aux mathématiques.

### 5. Objectif

Consulter éventuellement les livrets Hachette éducation « travailler par cycle en maths / en français ». L'objectif permet de tendre vers la compétence visée.



compétence  $\neq$  objectif

ex. : pour la compétence « reformuler dans ses propres mots un passage lu par l'enseignant », les objectifs intermédiaires possibles sont :

1. « formuler à l'aide de phrases simples le passage lu et composé de phrases plus ou moins complexes » » ;

2. « utiliser des synonymes (verbe, nom...) » ;
3. « écouter plusieurs reformulation d'un même extrait » ;
4. « repérer les reformulations les plus appropriées ».

## 6. Activités

Décliner les activités mises en place pour atteindre l'objectif fixé

## 7. Avec qui ? *Au sein de l'école*

adultes : AVS, assistant d'éducation, enseignant, autre enseignant (déclouonnement), maîtres du RASED, directeur...

enfants : tutorat, petit groupe d'enfants...

## 8. Échéance

5 à 7 semaines en moyenne, pas plus d'un trimestre.

## 9. Modes d'évaluation

expression, création, production...

## 10. Bilan de l'enfant : Penses-tu avoir atteint l'objectif ?

oui - non

## 11. Perspectives pour la suite de l'année scolaire :

poursuite de l'action en fonction du bilan

## 12.

<i>Signatures de l'équipe éducative</i>	<i>Signatures des parents</i>
<i>Directeur</i>	<i>Enseignant(s)</i>

Le directeur présente

le PPRE aux parents en présence de l'enseignant de l'enfant, ce qui permet de donner du sens à l'action scolaire de l'équipe pédagogique.

## 13. Signature de l'enfant

Eventuellement, et seulement si la signature de l'enfant représente un engagement réel de l'enfant.

L'enfant doit comprendre la finalité du projet pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé. Il faut donc l'associer au projet, l'informer sur le diagnostic :

1. ce qu'il est capable de faire / de ne pas faire
2. ce que l'on attend qu'il soit capable de faire dans ... (échéance)